



[conseil municipal #50]

Dimanche 11 mai 2008

«*Tout Anglet sur le Net, mois après mois*»

-0-

40^e Anniversaire du Jumelage ANGLET/ANSBACH



M. ESPILONDO, Maire d'ANGLET : A l'occasion du 40^e anniversaire du jumelage ANGLET/ANSBACH, nous allons procéder à une séance extraordinaire du Conseil Municipal.

Le déroulement sera classique à une séance du Conseil Municipal d'Anglet.

Nous allons procéder, comme c'est l'usage, à l'appel par le plus jeune Conseiller Municipal. Je donne donc la parole à Mademoiselle RIVIERE, afin faire l'appel.

.....

Mes chers Collègues,

En ouvrant cette séance extraordinaire, j'aurais dû remercier Madame le Consul Général d'Allemagne, mais elle n'est pas là. Je voudrais excuser Alain Lamassoure qui n'a pu remettre un déplacement prévu de longue date.

Madame le Maire et chère collègue, je vous souhaite la bienvenue à Anglet, ainsi qu'à vos collègues élus à Ansbach ici représentés. Vous êtes ici chez vous.

Je tiens à saluer mes collègues et amis du Conseil municipal présents en ce long week-end de Pentecôte, plutôt propice aux escapades ou au farniente.

Je me réjouis de la présence de beaucoup d'artisans du jumelage présents dans la salle, tant français qu'allemands.

0

Madame le Maire d'ANSBACH,
Monsieur le Conseiller Général et 1^{er} Adjoint,
Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux d'ANSBACH,
Mesdames et Messieurs les Adjoints et Conseillers Municipaux d'ANGLET,
Mesdames, Messieurs,

Nous célébrons cette année le 40^e anniversaire du jumelage entre Anglet et Ansbach.

En septembre 1968, le Docteur LACROIX, alors Maire d'Anglet, et le Docteur SCHÖNECKER, bourgmestre d'Ansbach, l'officialisaient par des cérémonies qui se déroulèrent à Anglet et à Ansbach.

Je me permets de citer le Docteur LACROIX lors de la séance officielle du jumelage en 1968 : *"Tout ceux qui sont ici, Français, plus ou moins anciens soldats, hommes des 2 guerres, celle de 14-18, celle de 39-45, tous, nous avons compris, quel que soit l'horizon politique d'où nous venons, que le meilleur moyen d'éviter dans l'avenir des affrontements aussi meurtriers que ceux que nous avons vécus, c'était d'apprendre à nous connaître... et pour nous connaître, d'abord fallait-il que nous nous rencontrions"*. Et il ajoutait : *"L'estime vient ensuite"*.

Combien cette phrase s'est révélée prémonitoire.

Dans la revue municipale d'information de la même époque, André GRACIANNETTE, Adjoint au Maire, précisait la démarche : *"La paix ne se défend pas par des déclarations fracassantes, des paroles, ou même en remâchant les herbes asséchées du passé. Elle se défend de façon beaucoup plus modeste mais plus efficace par l'ouverture vers les autres, vers les étrangers, et même vers les anciens ennemis, par la compréhension, par la chaleur des relations humaines"*.

La grande idée de la Municipalité de l'époque à laquelle participait, tout jeune élu, Robert LAGARESTE, aujourd'hui Adjoint, André GRACIANNETTE, Jean CELHAY et Jean HARNOIS, derniers survivants du Conseil Municipal de 1968 et dont j'ai souhaité la présence, s'inscrivait dans le grand mouvement de réconciliation et d'amitié franco-allemande. Mouvement, initié dans le cadre de la construction européenne par Conrad ADENAUER et Charles DE GAULLE.

Soyons-en persuadés, cette amitié franco-allemande est un bien précieux ; elle a été, et reste, la clé de voûte de la paix, de la stabilité et de la prospérité de notre continent.

L'Histoire montre en effet que la paix est un bien aussi précieux que fragile. Rien n'est jamais acquis dans ce monde.

Construit sur des bases solides et durables, grâce à la volonté des maires : le Dr LACROIX, Victor MENDIBOURE, Michel BONNET, Alain LAMASSOURE, Robert VILLENAVE à Anglet ; le Dr SCHÖNECKER, le Docteur ZUMACH, Ralf FELBER à Ansbach.

Avec bien sûr une mention particulière pour Victor MENDIBOURE et le Dr ZUMACH qui ont été de parfaits « jumeaux » et les pères du jumelage pendant 20 ans.

Dans ses mémoires, Victor MENDIBOURE conte, avec son humour habituel, les premiers pas du jumelage et, par la suite, la très forte amitié qui le lia au Docteur ZUMACH.

Grâce aussi aux associations culturelles, sportives, aux écoles, aux Amicales des Amis d'Ansbach et des Amis d'Anglet dont je salue ici les présidents - et j'ai une pensée particulière pour les présidents fondateurs : Messieurs KELLNER et DESOINDRE -, ainsi qu'aux initiatives individuelles, tant à Anglet qu'à Ansbach, le jumelage est un succès et a conforté notre amitié.

Comme Maire d'Anglet, et garant de la continuité, je m'y emploierai.

Mais le moment n'est-il pas venu de donner au jumelage un nouvel élan et un nouvel horizon tout en restant fidèle à l'esprit qui animait les initiateurs ?

Comme le dit le professeur de philosophie Christophe LAMOURE dans le texte qu'il consacre au jumelage dans la revue Atlantica : *"Le jumelage est un geste politique d'avenir dans cette recherche de la juste distance entre le repliement stérile sur des identités fermées et la dissolution dans l'indistinction"*.

Nous avons des défis à relever. L'actualité montre que le fossé entre pays riches émergents et pauvres se creuse chaque jour. Chacun a conscience que de là naissent les tensions entre les nations et à l'intérieur de chaque nation, avec les risques de conflits et de montée des fanatismes.

Il est temps que nous, habitants des villes de pays riches, en prenions conscience.

N'y a-t-il pas là l'occasion d'associer nos efforts citoyens, d'engager la jeunesse de nos deux villes, au-delà de notre cadre initial. Par exemple, nous pourrions concevoir un projet humanitaire commun en faveur d'une ville d'un pays du Tiers-Monde, qui serait par là même associé à notre jumelage.

Réfléchissons ensemble.

Parlons-en avec nos amis d'Ansbach.

Mais quelle que soit sa nature, je suis persuadé qu'une telle initiative est nécessaire et porteuse d'avenir.

Victor HUGO n'a-t-il pas écrit : "*Quand comprendra-t-on que nous sommes sur le même navire et que le naufrage, s'il y a, est indivisible ?*".

Apportons donc ensemble notre pierre à la grande cause de la solidarité.

Merci.

0

APPLAUDISSEMENTS

0

Je donne la parole à Madame SEIDEL, Maire d'ANSBACH.

0

Mme SEIDEL, Maire d'ANSBACH : Monsieur le Maire et Cher Collègue, Monsieur MONDORGE, 1^{er} Adjoint et chargé des relations internationales, Mesdames et Messieurs les Adjointes, Monsieur VILLENAVE, ancien Maire d'Anglet, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux d'Anglet et d'Ansbach, Madame RICHARD et Monsieur DEUTER, Présidents des Amicales des Amis d'Ansbach, Chers Amis du jumelage, Mesdames, Messieurs,

Ces derniers jours ont été très mouvementés. Nos deux villes ont connu des changements politiques et nous avons aussi assisté à des événements significatifs sur le plan européen.

Le Prix Charlemagne de 2008 fut décerné à la Chancelière allemande Madame Angela MERKEL et c'est Monsieur Nicolas SARKOZY en personne, le président français, qui a tenu l'éloge.

A cette occasion, il évoqua la responsabilité historique des générations d'après-guerre de l'Allemagne et de la France, il insista en disant, je cite : "*Nous avons le devoir d'épargner à nos enfants ce qu'ont vécu nos ancêtres. Nous sommes amis, car c'est de notre devoir. L'Allemagne et la France sont des amis, des amis pour toujours*".

Dans son discours de remerciement, Madame MERKEL va encore plus loin en disant que cette amitié était une obligation pour l'Europe : *"L'Europe était, et sera toujours notre destinée commune"*.

Cette citation est à la fois un regard tourné vers le passé et vers l'avenir, c'est le fil conducteur de l'amitié franco-allemande ayant comme objectif de former ensemble une Europe unie.

Ensemble, non seulement avec les voisins européens, mais aussi au-delà de toutes les couches sociales et de générations.

Ensemble avec les anciens combattants qui ont connu les pages sombres de l'Histoire, avec les décideurs politiques actuels et les citoyens, qui se battent dans une ambiance plus pacifique à différents niveaux pour une Europe unifiée, mais aussi avec les jeunes gens de nos pays, car c'est eux qui sont notre avenir.

La Chancelière conclut son discours avec les mots suivants : *"Pour moi, ce prix ne représente pas de lauriers sur lesquels je pourrais me reposer. Au contraire, il me met en garde de ne pas baisser la vigilance, de rendre notre maison de l'Europe, ensemble avec nos amis, agréable à vivre, parée à toutes les tempêtes et hospitalière. Une maison dans laquelle nous pouvons nous sentir à l'aise et en sécurité. Une maison dans laquelle nous ne sommes pas à l'étroit, mais qui nous laisse des espaces libres. Une maison qui est ouverte à toute nouveauté, bref une maison qui sera notre avenir"*.

Permettez-moi à présent de m'arrêter un instant sur notre maison du jumelage.

Les Fondations de cette maison solide ont été posées en Septembre 1968 par les maires de l'époque, les Docteurs LACROIX et SCHÖNECKER. Ils étaient en quelque sorte les architectes et les maîtres d'œuvres à la fois. Ils appartenaient à la génération de ceux qui ont tenté l'impossible, de faire d'anciens ennemis des amis. Ils suivirent l'exemple de tout ceux qui au cours des années se sont engagés dans plus de 2 000 jumelages entre des villes françaises et allemandes.

Ils ont construit leur maison sur un sol solide, suffisamment grande et ouverte à tous. Ils ont pris soin de la rendre confortable, parée à toute tempête et hospitalière, et l'ont remplie de vie.

Leurs successeurs, les propriétaires de maison Messieurs MENDIBOURE, le docteur ZUMACH, prenaient soin de cette maison dans les années 70 et 80. Ils étaient des hôtes extrêmement généreux et cordiaux. Ils aimaient vivre dans cette maison et s'engagèrent pour un échange soutenu de ses invités. On se sentait chez ces hôtes "à l'aise et en sécurité".

Au cours des décennies, une maison peut devenir trop petite. Elle a besoin de propriétaires prêts à investir dans une maison dans laquelle on n'est pas à l'étroit, mais qui laisse de l'espace libre. Ces libres espaces ont été créés durant ces dernières années par les Maires, Messieurs BONNET, LAMASSOURE, VILLENAVE et FELBER, secondé par Monsieur BREITSCHWERT. Ils ont su adapter la maison en fonction de nouvelles données et de nouveaux invités.

Maintenant, il revient à nous cher collègue, Monsieur ESPILONDO, la tâche de rendre notre maison ouverte à des nouveautés, afin d'en faire une maison qui sera notre "avenir". Et notre avenir sera les générations futures, les jeunes gens de nos deux villes. C'est à eux que nous devrions porter un intérêt tout particulier.

Il ne faut pas oublier et garder à l'esprit que la plus belle maison sera froide et impersonnelle si elle n'est pas habitée ou trop peu souvent habitée. Durant ces dernières décennies, des centaines voire des

milliers d'invités y ont été logés, et ceci grâce aux associations de Jumelage. Pour cela je remercie, au nom de tous les membres, les deux présidents, Madame RICHARD et Monsieur DEUTER, ainsi que leurs prédécesseurs. Ils ont rempli de vie la maison du jumelage avec beaucoup de passion et sans ménager leurs efforts.

De même, une maison nécessite de bons gérants, des "administrateurs de biens" en quelque sorte, qui ne cessent de vérifier le bon fonctionnement et qui sont sur place en permanence. Cette tâche non dépourvue d'exigences et de sollicitations - car il est bien connu que chaque propriétaire a de nouvelles idées - a été reprise par nos deux services respectifs du jumelage.

Je voudrais aussi, au nom de tous, exprimer ma gratitude à Mesdames BENAVIDES et CLEMENTE ainsi qu'à Monsieur BLANK et à son équipe. Ils représentent la ligne constante dans la chronologie du jumelage.

Je suis pour la première fois à Anglet et vis aussi en direct le jumelage entre Anglet et Ansbach pour la première fois, mais je peux dire à l'issue de toutes ces joies de retrouvailles d'hier soir : la maison du Jumelage a de nouveau ses portes grandes ouvertes. Les gens d'Anglet et d'Ansbach s'apportent mutuellement une sympathie cordiale et incroyable. On sent clairement qu'ils se connaissent et qu'ils se font confiance. On sait d'emblée : le Jumelage constitue une part importante du quotidien communal à Anglet et à Ansbach.

Messieurs, Mesdames, je suis prête à coopérer dans cette maison du jumelage, à retrousser mes manches et à prendre en charge les travaux de rénovation nécessaires. Nous devons le faire ensemble, car cela procure plus de satisfaction et est plus efficace lors qu'on a des amis qui vous soutiennent dans ces projets.

Et comme les Allemands et les Français sont amis pour toujours, je vous invite à rendre notre maison du jumelage apte à l'avenir.

Dans ce sens, vive le jumelage !

0

APPLAUDISSEMENTS

0

M. ESPILONDO, Maire d'ANGLET : Avant de procéder à l'échange des cadeaux, je voudrais vous dire Madame, que je prends acte, avec beaucoup de bonheur, de votre volonté très forte d'intensifier le jumelage, de le faire vivre et surtout aussi de le faire vivre autour de ce qu'il est et autour aussi d'une initiative nouvelle.

Merci et je pense que nous essayerons tous les deux, pendant les quelques années qui viennent, de faire que ce jumelage devienne plus fructueux qu'il n'est aujourd'hui.

0

APPLAUDISSEMENTS et échange des cadeaux

0

Mme SEIDEL, Maire d'ANSBACH : Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, je vous ai préparé aussi un petit présent sous forme d'un dictionnaire franco-allemand où vous pouvez trouver un lexique de base et des points de vue d'un pays à l'autre.

0

M. ESPILONDO, Maire d'ANGLET : Quand nous irons à Ansbach, nous apporterons la même chose.

Pour terminer la séance de manière tout à fait officielle, je vais demander à Monsieur Guy MONDORGE, adjoint chargé du jumelage, de nous faire part du serment renouvelé du jumelage que nous voterons.

0

40e ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE ANGLET / ANSBACH

Rapporteur : Monsieur MONDORGE

Mes chers Collègues,

Le Conseil Municipal d'ANGLET, réuni ce 11 mai 2008 en séance extraordinaire :

- se réjouit d'accueillir ses collègues du Conseil Municipal d'ANSBACH,
- exprime sa reconnaissance et celle de la Ville d'ANGLET à tous les artisans du jumelage, élus, familles, dirigeants d'associations, artistes, pour leur engagement constant et généreux,
- se félicite du dynamisme partagé des échanges qui en quarante ans ont enrichi mutuellement nos concitoyens et les ont rapprochés,
- prend l'engagement de poursuivre, rénover, développer et approfondir nos relations, afin d'adapter notre jumelage aux nouvelles nécessités du XXIe siècle et de l'enrichir de pactes d'amitié avec d'autres pays,
- lance un appel pressant à tous les citoyens d'ANSBACH et d'ANGLET, et en particulier à tous les jeunes pour, après leurs parents et grands parents, qu'ils décident d'œuvrer pour faire de nos deux peuples unis et solidaires, les puissants moteurs d'une Europe généreuse, multiculturelle, tolérante, face aux mêmes difficultés partagées et qu'ils s'associent à ce projet et deviennent une troisième génération d'artisans actifs et convaincus de la construction européenne, qui doit tant à l'amitié franco-allemande.

0

APPLAUDISSEMENTS

0

M. ESPILONDO, Maire d'ANGLET : Je sou mets donc cette délibération à votre approbation.

ADOpte A L'UNANIMITE

Reçu à la Sous-Préfecture de BAYONNE le 14.05.2008.

0

M. ESPILONDO, Maire d'ANGLET : Je vous remercie.

Nous avons parlé des anciens Maires, mais je voudrais également remercier les anciens adjoints chargés de la culture et du jumelage pendant que ces Maires étaient en activité. Ces adjoints ont fortement participé à ce qu'est le jumelage Anglet/Ansbach aujourd'hui.

Enfin un dernier mot. Il y a dans le hall de la Mairie un livre de signatures qui est ouvert en faveur d'Ingrid BETANCOURT. Je demande à tous ceux qui le souhaitent de le signer pour faire acte pour sa libération.

Merci.

La séance est terminée. Je vous remercie de votre présence.

0

APPLAUDISSEMENTS



SEANCE LEVEE A 11 HEURES 30